

Arrete MC V SEPTEMBRE 2018

Rapport généré le 18/09/2018

Domaine : Arrêté Jury

Type édition : Arrêté de jury

Critères de sélection :

Code Spécialité égal à 22104

Session examen (mission) égal à A04,01E,SMC5,4387

Rectorat de Bordeaux
Direction des Examens Concours
DEC 3

Vu le Code de l'Éducation, notamment les articles D337-139 à D337-160, portant règlement général de la Mention Complémentaire niveau V

ARRETE

Article 1 : Le jury de l'Examen MENTION COMPLEMENTAIRE NIVEAU 5, Spécialité PATISserie, GLACERIE, CHOCOLATERIE, CONFISERIE SPECIA est constitué comme suit pour la session 2018-09 :

PRESIDENT

M. STEPHANE CHAMPY

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
GENIE MECANIQUE-MAINTENANCE VEHICULES

VICE PRESIDENT

M. XAVIER GONZALEZ
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP TOULOUSE LAUTREC BORDEAUX
LETTRES HISTOIRE GEOGRAPHIE

MEMBRE(S) DE L' ENSEIGNEMENT

Mme MAGALI POMMAREDE CHAZEAU
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

LP PHILADELPHIE DE GERDE PESSAC
ECO-GEST OPTION COMMERCE ET VENTE

MEMBRE(S) DE LA PROFESSION

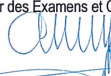
M. MICHEL DOUENCE
PROFESSEUR DE LYCEES PROF. CL. NORMALE

- PROFESSIONNEL GIRONDE BORDEAUX
HOTELLERIE OPT TECHNIQUES CULINAIRES

Article 2 : Monsieur le Secrétaire Général de l'académie de Bordeaux est chargé de l'exécution du présent arrêté.

Bordeaux, le 18 septembre 2018

Pour le Recteur et par délégation
Le Secrétaire Général
Pour le Secrétaire Général
Le Directeur des Examens et Concours


Olivier HARMEL